

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 1470**

**976 - Mayotte**

**ASSOCIATIONS**

**Modifications**

Déclaration à la préfecture de Mayotte

**COLLECTIF DES CITOYENS DE MAYOTTE.**

*Nouvel objet* : cette association a pour objet la défense des intérêts des mahoraises et des mahorais, de mayotte française au niveau départemental, régional, national et international ; le collectif des citoyens de mayotte défend tous les intérêts des mahoraises et des mahorais, notamment et sans s'y limiter, dans les domaines suivants : - le cadre de vie (notamment les conditions de vie, la sécurité, le logement et l'habitation, l'aménagement du territoire de mayotte, le foncier des mahorais-es, la sécurité des biens et des personnes, l'habitat indigne) ; - la santé (l'accès aux soins, les infrastructures d'accès aux soins privés et publics, sécurité sanitaire, salubrité publique) ; - le développement économique, les finances publiques et le social (notamment les intérêts des mahorais dans les grands investissements, la lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance) ; - l'éducation, la recherche et la culture (notamment la scolarité, les conditions d'éducation, la défense des langues de mayotte : le français, le kiboushi, et le shimaoré, la culture mahoraise au sens large, etc ; ) ; - l'alimentation, l'agriculture, la protection et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, la défense de la production local et des terres agricoles, la lutte contre les atteintes à l'environnement et la sécurité alimentaire, l'accès aux ressources naturelles et à leur protection ; - la lutte contre les discriminations et l'exclusion des mahorais-ses ; - l'étude, la surveillance et la lutte contre les dégâts liés à la naissance du volcan sous-marin et la protection contre les risques et les calamités naturels de façon générale ;

*Siège social* : chez Estelle Youssouffa, 46, rue Marindrini, 97600 Mamoudzou.

*Date de la déclaration* : 14 avril 2020.